

VOEUX FSI

Monsieur le procureur de la République ;

Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les directeurs, chefs de services, officiers supérieurs, commissaires de police, officiers de gendarmerie, de sapeurs-pompiers, de police ;

C'est pour moi un honneur quotidien de travailler avec le collectif régalien que nous formons ensemble. Il y a dans cette salle bien des uniformes différents, correspondant à autant de missions différentes, mais au fond nous avons beaucoup en commun : la protection de notre territoire, de nos institutions et de nos concitoyens.

Un peu comme si nous étions les différents membres d'un même corps. Chacun sa fonction, aucun n'étant interchangeable avec l'autre, mais tous oeuvrant pour le même intérêt, celui du pays.

C'est dans cet esprit que nous travaillons ensemble, Monsieur le Procureur. L'ordre public, la présence visible des forces de l'ordre sont ma compétence. L'investigation et la répression pénales vous reviennent. Et c'est très bien ainsi. Nous conjuguons nos efforts pour démultiplier l'impact de nos actions contre la délinquance. Cette bonne coordination ne signifie pas confusion des rôles. Et je vous

remercie sincèrement de la qualité et de l'efficacité des articulations que nous avons mises en place depuis nos prises de fonctions respectives et d'ailleurs concomitantes.

Je veux profiter de ce moment pour saluer nos policiers, nos gendarmes, nos sapeurs-pompiers, qui sont probablement ceux d'entre vous avec lesquels je suis le plus régulièrement en contact.

Saluer aussi nos militaires : ceux qui me prêtent leur concours dans le cadre de l'opération Sentinelle et je les en remercie ; et ceux qui accomplissent, sous une autorité autre que la mienne, des missions extraordinairement difficiles, dans lesquelles ils rendent à la France de fiers services qu'ils ne peuvent pas raconter.

Je veux saluer nos douaniers et nos responsables pénitentiaires, qui accomplissent des missions absolument essentielles, dans des conditions dont on sous-estime la difficulté. Merci à la directrice de la prison d'avoir organisé une nouvelle fouille de la prison hier soir, après celle déjà organisée en décembre.

Et je veux saluer nos maires, nos policiers municipaux, nos entreprises de sécurité privée, nos réserves communales et intercommunales de sécurité civile : parce que la sécurité est une co-construction.

A tous, je veux adresser des remerciements pour la très grande qualité du travail réalisé en 2025. Les résultats sont là. Et je veux aussi vous dire que je mesure pleinement les conditions dans lesquelles vous exercez vos missions.

Notre département est profondément spécifique, caractérisé par la multitude des identités, des milieux naturels, une forte saisonnalité et notre caractère doublement frontalier. Il n'échappe pas à la tendance générale, nationale, à la brutalisation des rapports sociaux. Vous faites face aussi au développement préoccupant des atteintes à l'autorité publique, qui se caractérise par des refus d'obtempérer, des résistances aux contrôles, des agressions, toutes circonstances dans lesquelles vous me trouverez toujours avec vous pour vous défendre.

Et donc en vous présentant aujourd'hui mes vœux, je veux à la fois vous remercier pour 2025, et vous dire ce que j'estime être nos priorités pour 2026.

Ma priorité numéro un est, et sera, la lutte contre le narcotrafic.

Le bilan de votre activité contre ce fléau en 2025 est très bon. Police, Gendarmerie et Douanes ont collectivement saisi **12,7 tonnes d'herbe et résine de cannabis**. Et ce qui est encore plus frappant, c'est que vous avez saisi **965 kilos de cocaïne soit le double de l'an dernier**. Je félicite

aussi les gendarmes pour leur activité sur les pieds de cannabis chez les particuliers, avec plus de 770 saisies.

Sur ce sujet, nous avons musclé notre organisation en matière de renseignement, en renforçant la CROSS 66 (Cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants) rattachée à M. le DIPN, par un douanier, ce dont je remercie le Directeur régional. Le renseignement est le carburant de la lutte contre la criminalité organisée et tous les services doivent y contribuer.

En 2026, nous n'avons pas vraiment d'autre choix que de continuer et d'accélérer.

Accélérer sur la mise en œuvre de la loi de lutte contre le narcotrafic. Pour fermer encore davantage de commerces impliqués , pour expulser encore davantage de trafiquants des immeubles et des logements sociaux et pour interdire leur présence sur les points de deal. Sur les injonctions/expulsions des logements sociaux, j'attends pour février les retours des premières audiences civiles d'expulsions.

Accélérer aussi sur le matraquage des consommateurs. Le consommateur nourrit une chaîne de criminalité organisée, se fait du mal à lui-même et aux autres, puisque l'on trouve des stupéfiants dans **21 % des accidents graves sur la route.** Le matraquage du

consommateur passe par la multiplication des amendes forfaitaires délictuelles (AFD) à 200 €. **C'est ce que vous avez fait en 2025 avec + 148 % d'AFD à Perpignan et +15 % en zone Gendarmerie.** Certains craignent que ces amendes ne soient pas toujours payées par leurs débiteurs. Qu'à cela ne tienne : nous avons signé avec le Procureur une convention qui permet de saisir les objets (une montre connectée) pour garantir l'effectivité de cette sanction. Et sur le matraquage du consommateur, je sais que M. le Procureur a pris certaines orientations de politique pénale dont il voudra peut-être nous dire quelques mots.

Accélérer sur l'obtention du renseignement qui nous permettra de démanteler les filières et de couper le mal à la racine. Je veux que nous réfléchissions à quadriller les entrées et sorties de Perpignan avec des caméras dotées de lecteurs automatiques de plaques d'immatriculation.

Accélérer sur l'occupation de l'espace. Je ferai revenir autant de fois qu'il me sera possible de le faire des renforts CRS, à l'instar du renfort que j'ai obtenu il y a quelques semaines pour Clodion et le Champ de Mars.

Accélérer sur le contrôle des ports, qui peut être une zone de vulnérabilité. Nous allons étendre la Convention de sécurité portuaire dont nous sommes dotés et j'organiserai une opération

interministérielle dans la zone d'interface terre/mer à laquelle participeront l'ensemble des services.

Et pour mettre tout cela en musique, nous co-présiderons fin janvier, avec le Procureur, un état-major de lutte contre la criminalité organisé afin d'organiser notre réponse collective en 2026 et renforcer notre partage d'informations.

Ma deuxième priorité sera la sécurité du quotidien.

En 2025, les statistiques de voie publique, de nombre de mis en cause ou d'activité des services ont augmenté de manière considérable. C'est essentiel car, quand on parle de sécurité du quotidien, on doit évoquer le maillage étroit que vous formez sur le terrain. Je veux le dire publiquement : à Perpignan nos policiers interviennent sur l'appel d'un citoyen en **6 minutes 34 secondes, contre 8 minutes 53** au niveau national : c'est bien !

Ainsi que le PADRSQ, construit avec vous, le prévoyait, vous avez efficacement lutté contre les phénomènes majeurs de l'insécurité du quotidien. En témoignent vos résultats sur les atteintes aux biens, particulièrement **les vols en résidences principales avec -12 %** dans tout le département, **les dégradations, qui reculent de 5 % à Perpignan et 3,6 % en zone gendarmerie et les vols de véhicules, qui baissent de 3,78 % à Perpignan.**

Les élus du territoire ont aussi particulièrement apprécié le travail minutieux mené dans les quartiers et communes où nous avons jugé qu'il nous fallait concentrer nos moyens. La conséquence est visible, par exemple en matière de lutte contre les commerces illicites, **avec 31 fermetures et 23 avertissements depuis le 1^{er} janvier 2025.** Je veux aussi vous témoigner de leur satisfaction sur la façon dont s'est déroulée la saison estivale des missions de gens du voyage et sa gestion par la Gendarmerie nationale.

Il nous reste du travail, bien sûr, puisque **les vols de deux roues augmentent de plus de 30 % à Perpignan** et que **les cambriolages de locaux professionnels augmentent de 13 % en ZGN.** C'est aussi le résultat de votre présence démultipliée sur le terrain, puisque vous avez accru vos taux d'élucidation, ce dont je vous félicite. **S'agissant des atteintes physiques, elles sont stables en Zone Gendarmerie (+3%) mais augmentent de 15 % à Perpignan,** ce dont nous continuerons de faire une priorité.

Pour répondre à ces phénomènes de délinquance, plusieurs axes :

- **Le maillage se renforcera** par exemple en Cerdagne-Capcir en 2026, car nous avons obtenu l'ouverture de la brigade territoriale mobile d'Enveigt-Latour-de-Carol. En Zone Police nationale, les premiers policiers adjoints issus de notre recrutement arriveront également à Perpignan pour renforcer ses effectifs et je remercie encore M. le DIPN de son investissement personnel sur le sujet.

- **Nous poursuivrons la mise en œuvre du PADRSQ, car nous obtenons de bons résultats dans les zones d'action que nous avons priorisées.**
- La transformation, par M. le Colonel commandant le Groupement, de l'Escadron départemental de sécurité routière en escadron départemental de contrôle des flux (EDCF) nous permettra d'agir mieux sur la sécurité des transports en commun, routiers comme ferroviaires et dans l'agglomération de Perpignan, puisque nous menons avec PMMCU un travail de conventionnement avec la Gendarmerie nationale.

Ma troisième priorité sera la lutte contre la radicalisation, le repli communautaire et l'entrisme.

Je veux redire l'attention que j'accorde à cette priorité gouvernementale.

Nous améliorons notre cartographie du phénomène dans le département, en travaillant par exemple actuellement avec la Direction académique sur les phénomènes d'évitement scolaire.

Nous conscientiserons les professionnels au contact de différents publics par des formations à la détection des signes de repli ou de radicalisation portées par l'État.

Le cas échéant, nous entraverons l'entrisme et le séparatisme et les structures, associations qu'il utilise ou détourne pour attaquer notre pacte républicain par des moyens parfois détournés. Je demande

aux chefs des services de renseignement ici présents de prendre en compte pleinement cette priorité des priorités ; dans laquelle je m'accorderai là encore avec le procureur de la République.

Ma quatrième priorité concerne la sécurité civile et la lutte contre les feux de forêts.

Notre bilan cette année est considérable en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêts puisque l'on parle, sur tout 2025, **de -25 % de départs de feux et -80 % de surfaces brûlées ; alors que les activités de secours aux personnes augmentent de 5,3 % entre 2024 et 2025.**

Notre Plan de prévention et de lutte contre les feux de forêts a été reconnu comme pilote au plan national, déclenchant un lacement depuis notre territoire de la stratégie interministérielle relative à ce domaine, par nos plus hautes autorités. Le nouveau règlement opérationnel du SDIS que j'ai signé est aussi à la hauteur des risques du département qui s'accroissent : il permettra d'augmenter partout dans les casernes du département les potentiels journaliers et la rapidité d'intervention auprès des victimes. Je veillerai personnellement à sa bonne application.

Après l'arrivée du nouveau Dragon en 2025, 2026 sera l'année de lancement du nouveau réseau d'environ 20 caméras intelligentes pour détecter les départs de feux dans notre département, investissement conséquent de l'État et du Conseil départemental - dont je salue au

passage Mme la Présidente, qui a doté notre SDIS 66 de moyens humains et matériels conséquents depuis plusieurs années, avec un résultat opérationnel directement lié.

En matière de sécurité civile, encore, j'ai commencé aussi à travailler avec les acteurs de l'aménagement et de la DFCI sur le concept de « ceinture de protection » issu des RETEX post-incendies. Différents dispositifs administratifs, fonciers, financiers se télescopent en la matière et peuvent permettre de donner corps à l'idée, à l'instar du PPRIF du Boulou tel qu'il est aujourd'hui construit avec un embryon de ceinture de protection, en imposant du débroussaillage. Nous menons aujourd'hui une grande procédure collective de remise en culture sur les terres arables entre Elne et Villeneuve de la Raho. L'objectif n'est pas, à la base, la lutte contre le risque incendie : mais cette procédure, comme les procédures de PAEN portées par le CD permettent de sécuriser une activité agricole et jouent donc un rôle important dans la lutte contre le risque incendie. Mon objectif est de clarifier comment ces dispositifs peuvent être articulés et peuvent se compléter, puis d'établir un "kit" à destination d'un élu qui souhaiterait mettre en place un projet de ce type. À terme, l'objectif est de constituer une forme de guichet unique pour accompagner les élus.

Si le travail sur les Établissements Recevant du Public est excellent dans ce département, puisqu'aucun établissement dont le type P (discothèques, casino) est l'activité principale n'est sous avis défavorable au 01/01/2026 sur les 39 établissements de ce type que

nous avons, je continuerai à tendre vers 0 avis défavorable suite à ce qu'il s'est passé en Suisse. J'en ai donc 79 à faire rentrer dans le droit chemin, avec les Maires, auxquels j'ai écrit cette semaine, sur les milliers que compte notre département.

*

Notre cap étant fixé, Mesdames et Messieurs, ne me reste qu'à vous souhaiter que cette année 2026 apporte à chacun et chacune d'entre vous, ainsi qu'à vos familles, les ressources pour gonfler vos voiles personnelles et professionnelles et que votre mer soit bonne en 2026. J'aurai le plaisir de vous retrouver sur le terrain cette année encore.